

Le 12 mai 2021

**Office de consultation publique de Montréal**

1550, rue Metcalfe – Bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6

**Objet : Projet La Baie Centre-Ville**

---

Madame, Monsieur,

Le Conseil canadien du commerce de détail, à titre d'acteur incontournable représentant tous les grands détaillants présents au centre-ville, tient à vous faire connaître sa position sur le projet de développement dont la société HBC fait la promotion au centre-ville de Montréal.

Le magasin et l'immeuble sis au 585, rue Sainte-Catherine Ouest font face au square Phillips, lequel a été récemment mis en valeur dans le cadre de la réfection de ce secteur entreprise par la Ville de Montréal il y a quelques années.

Les immeubles du côté ouest du square, comme l'immeuble Birks, ont été revalorisés et rénovés récemment, alors que ceux situés du côté est demeurent bien agencés avec l'ensemble architectural urbain. Au sud, la continuité architecturale est conforme à l'esprit du square, mais au nord, la marquise et le camouflage de la façade de l'immeuble La Baie nuisent à l'harmonie visuelle du square Phillips.

Le projet de la société HBC vise à doter le secteur d'un nouvel espace commercial locatif de catégorie A. Il permettra, dans la foulée, de remettre en valeur cet immeuble, qui fait partie du patrimoine bâti du centre-ville. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la volonté de l'administration municipale de faire du square Phillips un espace urbain attrayant.

Il est aussi important d'insister sur le caractère attrayant d'un espace locatif de catégorie A. Ce secteur du centre-ville a beaucoup souffert de la pandémie, et plusieurs des espaces commerciaux qu'on y trouve souffrent du manque de travailleurs dans les bureaux environnants. Nous estimons que ce projet contribuerait à ramener des travailleurs au centre-ville.

De plus, dans un contexte post-pandémique, un tel projet attirerait des locataires de qualité dans le secteur du square Phillips, ce qui aurait un effet structurant dans le microcosme du square.

Rappelons qu'au fil du temps, plusieurs immeubles de bureaux des environs ont perdu de leur lustre et de leur prestige. Le projet de tour de bureaux de la société HBC viendrait remédier au problème dans ce secteur en perte de vitesse en suscitant de l'émulation chez les autres locataires.

Pour toutes ces raisons, le Conseil canadien du commerce de détail estime que la Ville de Montréal devrait autoriser la réalisation de ce projet, qui pourrait, à notre avis, favoriser de manière importante la reprise économique du centre-ville, tout en apportant la dernière touche à la revitalisation du square Phillips.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marc Fortin  
Président – CCCD Québec  
Conseil canadien du commerce de détail

### **À propos du Conseil canadien du commerce de détail**

L'industrie du commerce de détail comporte le plus grand nombre d'employeurs du secteur privé au Canada dont les deux tiers sont des membres du Conseil canadien du commerce de détail (CCCD). Le CCCD, association sans but lucratif financée par l'industrie, représente des entreprises de toutes tailles provenant de toutes les régions du pays. En tant que la Voix du Détail<sup>MC</sup> au Canada, nous sommes fiers de représenter plus de 45 000 détaillants dont les activités sont très diversifiées comme des épicerie, des pharmacies, des grandes surfaces, des détaillants indépendants, des commerçants en ligne et bien plus. Au Québec, le commerce de détail c'est plus de 33 300 magasins, plus de 470 000 travailleurs et plus de 85 milliards de \$ de ventes au détail annuellement. [www.commercedetail.org](http://www.commercedetail.org)